



**Taskforce on Nature-related
Financial Disclosures**

Synthèse

Le cadre de gestion et de divulgation des risques et opportunités liés à la nature du TNFD

Résumé de la version bêta v0.3

Novembre 2022

Présentation du cadre du TNFD

Le Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives à la nature (TNFD) a été créé en 2021 en réponse à la nécessité croissante de tenir compte de la nature dans les décisions financières et commerciales. Le TNFD est une initiative mondiale, pilotée par le marché, qui a pour mission d'élaborer et de fournir un cadre de gestion et de divulgation des risques permettant aux organisations de déclarer les opportunités et risques liés à la nature et d'agir en fonction de leur évolution, et ce afin de détourner les flux financiers mondiaux des activités négatives pour la nature en vue de les réorienter vers des activités positives pour la nature.

Pour parvenir à ces résultats, le Groupe de travail a décidé, lors de sa première réunion en octobre 2021, que le cadre du TNFD en matière de gestion des risques et de publication d'informations à ce sujet devait être applicable aux entreprises et aux institutions financières de différentes tailles, tous secteurs et juridictions confondus, peu importe leur approche privilégiée ou requise en matière d'importance relative, et qu'il devait être utilisé par celles-ci. Arrêter et inverser la perte des milieux naturels, obtenir des résultats positifs pour la nature, atténuer et gérer les risques liés à la nature ne seront possibles que si les grandes et petites entreprises des chaînes d'approvisionnement et les institutions financières en tous genres identifient, évaluent, gèrent et divulguent collectivement les relations de dépendance, impacts, risques et opportunités liés à la nature.

Le Groupe de travail est maintenant à mi-chemin de la phase de conception et de développement de deux ans pour élaborer le cadre du TNFD. Les recommandations complètes du TNFD (v1.0) seront publiées en septembre 2023. Tout en poursuivant le développement du cadre avec le soutien et la contribution d'un large éventail de partenaires du savoir et de parties prenantes, le Groupe de travail vise à :

- contribuer à **l'harmonisation** sur la nouvelle base de référence mondiale en matière de déclarations en cours d'élaboration par le Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (ISSB), ainsi que sur les normes qui régissent les pratiques d'excellence et outils déjà utilisés par les acteurs du marché aujourd'hui ;
- assurer **l'adaptabilité** et la souplesse concernant l'approche en matière d'importance relative, afin de tenir compte des préférences et des exigences réglementaires des personnes chargées d'établir des rapports et des utilisateurs de rapports au sein d'organisations de toutes tailles et de toutes juridictions ;
- encourager les **actions** à un stade précoce des entreprises et des institutions financières pour commencer à signaler les relations de dépendance, impacts, risques et opportunités liés à la nature, étant donné le besoin urgent de s'attaquer à la fois à la perte de milieux naturels et au changement climatique de manière intégrée ; et
- fournir un moyen structuré d'accroître au fil du temps la **volonté** de publier des informations, en reconnaissant que l'intégration des questions liées à la nature est une nouveauté pour de nombreuses organisations, mais aussi un impératif stratégique grandissant à des fins de bonne gouvernance, de stratégie, de gestion des risques et de dotation en capital.



Ce travail est sous
licence Creative Commons
Attribution 4.0 International.

Mises à jour sur les efforts de consultation et d'engagement du TNFD

Le TNFD a adopté une approche ouverte en matière d'innovation, axée sur la publication de plusieurs versions « bêta » de ce cadre en vue de solliciter des retours d'informations et des mises à l'essai, les acteurs du marché, les experts et d'autres parties prenantes apportant leurs contributions et apprentissages au fur et à mesure du développement de ce cadre.

Suite au lancement de la version v0.1 en mars 2022, v0.2 en juin 2022 et v0.3 en novembre 2022 du cadre bêta, le Groupe de travail publiera la version v0.4 du cadre bêta en mars 2023, avant le lancement de la version v1.0 du cadre du TNFD en vue de son adoption par le marché en septembre 2023.

En mars 2023, le TNFD conclura son processus d'innovation ouverte par une consultation formelle de 60 jours au cours de laquelle les organisations pourront soumettre leurs réactions à un projet complet de cadre bêta (v0.4). Le Groupe de travail examinera tous les retours d'informations reçus pour éclairer son cadre complet en vue de sa publication en septembre 2023. Les lettres de commentaires reçues dans le cadre de cette consultation formelle seront publiées sur le site Internet du TNFD, conformément à l'approche des organisations internationales de normalisation.

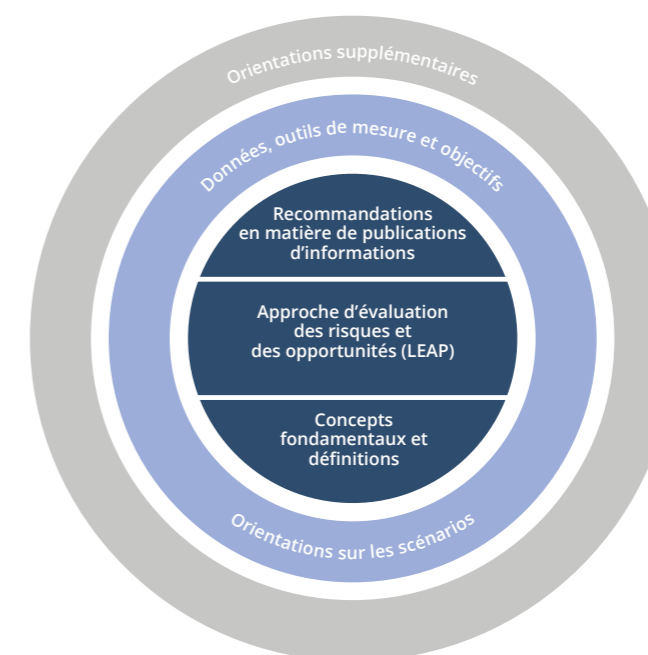
Le cadre bêta du TNFD est ouvert aux retours d'informations jusqu'au 1er juin 2023, avant que le Groupe de travail ne publie ses recommandations complètes (v1.0) du cadre du TNFD en septembre 2023. La date limite pour faire part des retours d'informations en vue d'éclairer la version v0.4 est fixée au 14 février 2023. Ces retours d'informations doivent être envoyés par le biais de l'enquête sur les retours d'informations sur la plateforme en ligne.

Mises à jour dans la version v0.3 du cadre bêta.

La version 0.3 du cadre bêta du TNFD intègre un certain nombre de modifications et d'ajouts importants par rapport à la version v0.2 publiée en juin 2022. Ces modifications et ajouts reposent sur les travaux de recherche et de conception en cours menés par le Groupe de travail, ainsi que sur les retours d'informations sur la version v0.2 fournis par les acteurs du marché et d'autres parties prenantes.

Les éléments fondamentaux du cadre du TNFD restent inchangés et cohérents avec la version v0.2 du cadre bêta, comme l'illustre la figure ci-dessous. Le Groupe de travail s'attend à ce qu'ils restent inchangés dans les prochaines versions mises à jour.

Figure 1 : Les éléments fondamentaux du cadre du TNFD



Les mises à jour les plus importantes du cadre bêta dans la version v0.3 sont les suivantes :

- l'approche de la publication d'informations, en particulier sur les relations de dépendance et les impacts sur la nature, ainsi que trois nouvelles recommandations proposées en matière de publications d'informations ;
- une proposition d'approche pour une application flexible du cadre par les personnes chargées d'établir des rapports et les utilisateurs de rapports, afin de répondre à leurs besoins en matière d'importance relative et de déclaration dans toutes les juridictions ;
- amélioration de la convivialité de l'approche LEAP ;
- nouveau projet d'orientations sur la fixation d'objectifs en faveur de la nature ;
- nouveau projet d'orientations sur la publication d'informations à destination des institutions financières ; et
- deux nouveaux documents de réflexion portant sur l'approche proposée par le TNFD pour l'analyse des scénarios et les dimensions sociétales de la gestion des risques liés à la nature et de la publication d'informations à ce sujet.

Cette mise à jour de la version 0.3 du cadre bêta intègre pour la première fois l'approche recommandée par le Groupe de travail en matière de publications d'informations sur les relations de dépendance et les impacts sur la nature.

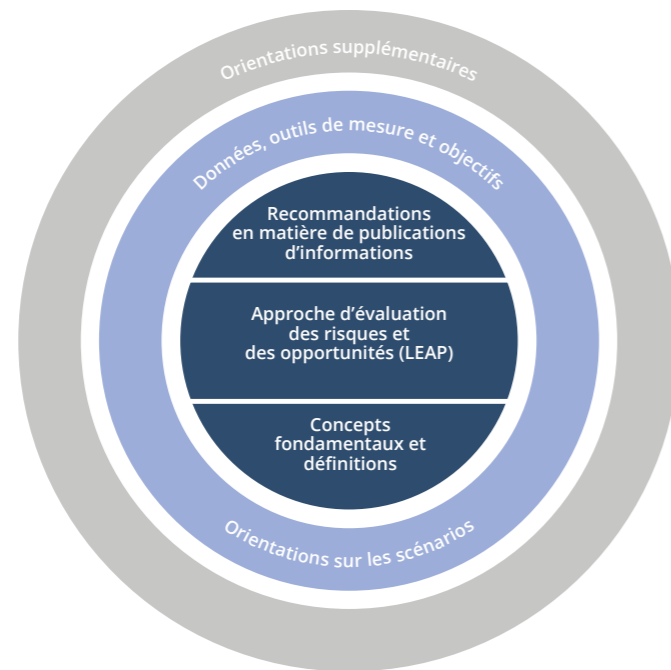


Figure 2 : Mises à jour du cadre bêta du TNFD dans la version v0.3

Recommandations en matière de publications d'informations

- ✓ Adaptation des outils de mesure et des objectifs B
- ✓ Inclusion des « relations de dépendance et impacts » parallèlement aux « risques et opportunités » dans plusieurs publications d'informations recommandées
- ✓ Trois nouveaux projets de publication d'informations – sur la traçabilité, les parties prenantes, notamment les détenteurs de droits, l'engagement et l'harmonisation des objectifs sur le climat et la nature

Approche LEAP

- ✓ Orientations sur l'élaboration de la « portée » à destination des entreprises
- ✓ Orientations mises à jour pour la phase « Évaluer » dans l'atténuation des impacts et les impacts positifs
- ✓ Éléments et orientations rationalisés pour la phase « Analyser »
- ✓ Changement de langage pour reconnaître l'engagement auprès des détenteurs de droits

Concepts fondamentaux et définitions portant sur :

- ✓ Risques liés à la nature
- ✓ Les opportunités liées à la nature
- ✓ Les objectifs
- ✓ Nouveau langage dans les recommandations révisées en matière de publications d'informations et de LEAP

Orientations supplémentaires

- ✓ Projet d'orientation sur la publication d'informations à destination des institutions financières
- ✓ Mise à jour de l'approche des orientations sur les secteurs et les biomes
- 🔍 Document de réflexion sur les dimensions sociétales de la gestion des risques liés à la nature et de la publication d'informations à ce sujet
- ✓ Étude de cas hypothétique pour l'aquaculture
- ✓ Catalogue des outils (plateforme en ligne)
- ✓ Registres des risques et opportunités
- ✓ Mise à jour du glossaire et de la section « Comprendre la nature » (plateforme en ligne)

Données, outils de mesure et objectifs

- ✓ Orientations sur les objectifs en faveur de la nature fondés sur la science (élaborées en collaboration avec le Réseau de cibles basé sur la science (SBTN))
- ✓ Illustration des outils de mesure pour évaluer les risques et les opportunités

Orientations sur les scénarios

- 🔍 Document de réflexion sur l'approche proposée par le TNFD pour l'analyse de scénarios

- ✓ Projet d'orientations
- 🔍 Document de réflexion

Projet de recommandations en matière de publications d'informations

Comme indiqué dans les versions précédentes du cadre bêta, l'approche du Groupe de travail concernant la conception et le développement du cadre consistait à s'appuyer tout d'abord sur l'approche et les orientations en matière de publications d'informations déjà élaborées par le TCFD. Les acteurs du marché ont clairement indiqué dans leurs retours d'informations au TNFD que la cohérence de l'approche et du langage était essentielle pour favoriser l'adoption rapide par le marché d'un cadre de gestion des risques et de publication d'informations pour les risques liés à la nature, ainsi que pour encourager la transition progressive vers des publications d'informations intégrées sur la durabilité, couvrant à la fois le climat et nature.

Comme expliqué dans les versions v0.1 et v0.2, le Groupe de travail a donc travaillé « vers l'extérieur », à partir des orientations du TCFD, pour concevoir et développer le cadre de manière structurée et séquentielle, en se posant trois questions directrices :

1. Quelles publications d'informations recommandées par le TCFD s'appliquent au contexte de la nature de manière adéquate et peuvent **se poursuivre** avec le minimum de changement, voire aucun, en matière d'approche et de langage, afin d'optimiser la cohérence et de permettre des publications d'informations intégrées ?
2. Parmi les publications d'informations recommandées par le TCFD, lesquelles restent pertinentes mais nécessitent une **adaptation** au contexte de la nature ?
3. Quelles publications d'informations **supplémentaires** pourraient être justifiées et devraient être envisagées par le TNFD, compte tenu des caractéristiques particulières des relations de dépendance, impacts, risques et opportunités liés à la nature ?

Après avoir identifié les publications d'informations du TCFD nécessitant des adaptations supplémentaires, le TNFD a donné des orientations initiales sur certaines de ces adaptations dans la version v0.2 et donne à présent dans la version v0.3 de nouvelles orientations sur d'autres aspects de ces adaptations :

- Une proposition d'adaptation des outils de mesure et des objectifs B du TCFD recommandait que ces publications d'informations incorporent des informations sur les relations de dépendance et les impacts sur la nature, en remplaçant la priorité du TCFD sur la publication d'informations équivalente sur « l'impact sur le climat » (c.à.d. la publication d'informations liée aux émissions de gaz à effet de serre). Cela élargit la couverture des relations de dépendance et des impacts sur la nature dans le projet de recommandations du TNFD en matière de publications d'informations.
- Une proposition d'ajout des « relations de dépendance et des impacts liés à la nature » en plus des « risques et opportunités » dans un certain nombre d'autres projets de recommandations en matière de publications d'informations, à des fins de cohérence et d'homogénéité.
- Une proposition d'adaptation du titre du pilier « Gestion des risques » pour inclure les impacts, c.à.d. « Gestion des risques et des impacts ».
- Trois nouvelles propositions de recommandations en matière de publications d'informations que le Groupe de travail juge importantes compte tenu des caractéristiques spécifiques des relations de dépendance, impacts, risques et opportunités liés à la nature sur : (i) la traçabilité, (ii) la qualité de l'engagement des parties prenantes, notamment les détenteurs de droits ; et (iii) l'harmonisation des objectifs sur le climat et la nature, compte tenu de l'importance croissante de la planification intégrée de la transition pour atteindre simultanément les objectifs de zéro émission nette et les objectifs positifs pour la nature.

De manière décisive, le Groupe de travail estime que ces propositions de publications d'informations supplémentaires viennent s'ajouter à celles énoncées dans les orientations du TCFD, en vue d'encourager au plus tôt la poursuite de la transition vers des publications d'informations intégrées sur la durabilité (TCFD + TNFD) par les acteurs du marché.

Figure 3 : Projet de recommandations révisées du TNFD en matière de publications d'informations

Recommandations en matière de publications d'informations liées à la nature du TNFD (version v0.3)

Gouvernance	Stratégie	Gestion des risques et des impacts	Outils de mesure et objectifs
Divulguer la gouvernance de l'organisation concernant les relations de dépendance, impacts, risques et opportunités liés à la nature.	Divulguer les impacts réels et potentiels des risques et opportunités liés à la nature sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation lorsque ces informations sont significatives.	Divulguer la manière dont l'organisation identifie, évalue et gère les relations de dépendance, impacts, risques et opportunités liés à la nature.	Divulguer les outils de mesure et les objectifs utilisés pour évaluer et gérer les relations de dépendance, impacts, risques et opportunités pertinents liés à la nature lorsque ces informations sont significatives.
Divulgations recommandées	Divulgations recommandées	Divulgations recommandées	Divulgations recommandées
<p>A. Décrire la surveillance par le conseil des relations de dépendance, impacts, risques et opportunités liés à la nature.</p> <p>B. Décrire le rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des relations de dépendance, impacts, risques et opportunités liés à la nature.</p>	<p>A. Décrire les rapports de dépendance, impacts, risques et opportunités liés à la nature que l'organisation a identifiés à court, moyen et long terme.</p> <p>B. Décrire l'impact des risques et opportunités liés à la nature sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation.</p> <p>C. Décrire la résilience de la stratégie de l'organisation, en prenant différents scénarios en considération.</p> <p>D. Décrire les interactions de l'organisation avec les écosystèmes de faible intégrité, les écosystèmes de haute importance ou les zones de stress hydrique.</p>	<p>A. Décrire les processus de l'organisation pour identifier et évaluer les relations de dépendance, impacts, risques et opportunités liés à la nature.</p> <p>B. Décrire les processus de l'organisation pour gérer les relations de dépendance, impacts, risques et opportunités liés à la nature.</p> <p>C. Décrire la manière dont les processus d'identification, d'évaluation et de gestion des risques liés à la nature sont intégrés dans la gestion générale des risques de l'organisation.</p> <p>D. Décrire l'approche de l'organisation pour localiser les sources des données saisies, utilisées pour créer de la valeur susceptible de générer des relations de dépendance, des impacts, des risques et des opportunités liés à la nature.</p> <p>E. Décrire comment les parties prenantes, notamment les détenteurs de droits, sont impliquées par l'organisation dans le cadre de son évaluation et de réponse aux rapports de dépendance, impacts, risques et opportunités liés à la nature.</p>	<p>A. Divulguer les outils de mesure utilisés par l'organisation pour évaluer et gérer les risques et opportunités liés à la nature conformément à sa stratégie et à son processus de gestion des risques.</p> <p>B. Divulguer les outils de mesure utilisés par l'organisation pour évaluer et gérer les relations de dépendance et impacts liés à la nature directs, en amont et, le cas échéant, en aval.</p> <p>C. Décrire les objectifs utilisés par l'organisation pour gérer les relations de dépendance, impacts, risques et opportunités liés à la nature et les résultats obtenus par rapport aux objectifs.</p> <p>D. Décrivez la manière dont les objectifs pour la nature et le climat sont conformes et contribuent les uns aux autres, ainsi que tout compromis.</p>

REMARQUE : Le TNFD est en train d'élaborer une approche adaptable pour l'adoption des publications d'informations recommandées, qui fera probablement une distinction entre les publications d'informations « essentielles » constituant une base de référence pour l'adoption du TNFD et les recommandations de publications d'informations supplémentaires représentant une publication « améliorée ».

Pour la version v0.4 du cadre bêta, le TNFD élaborera deux « Annexes » sur les outils de mesure des publications d'informations pour la mise en œuvre de deux recommandations sur ces publications :

- Outils de mesure et objectifs A (Annexe 1 – relative aux outils de mesure des risques et opportunités liés à la nature) ; et
- Outils de mesure et objectifs B (Annexe 2 – relative aux outils de mesure des impacts et des relations de dépendance liés à la nature).

Le Groupe de travail propose d'axer l'Annexe 2 sur les outils de mesure des facteurs d'impacts, organisés comme suit :

- les cinq facteurs de changement des milieux naturels, adaptés de manière à tenir compte des facteurs d'impacts positifs et négatifs sur la nature : changement d'utilisation des terres / des océans / de l'eau douce ; changement climatique ; utilisation / réapprovisionnement des ressources ; pollution / dépollution ; introduction / élimination d'espèces exotiques envahissantes ; et
- les quatre domaines (océan, eau douce, terre et atmosphère).

Dans le cadre de la version v0.3 du cadre bêta, le Groupe de travail a également publié un projet d'orientations sur les publications d'informations supplémentaires à destination des institutions financières, ainsi qu'un ensemble à titre d'indicatif d'outils de mesure d'évaluation et de publication d'informations à destination des institutions financières, qui comprend des exemples assortis de liens vers des informations complémentaires.

Approche de l'importance relative

En tant que développeur d'un cadre d'application pratique destiné aux acteurs du marché, le Groupe de travail est guidé par un principe de conception fondamental selon lequel le cadre du TNFD doit être applicable aux entreprises et aux institutions financières de différentes tailles, tous secteurs et juridictions confondus, peu importe leur approche privilégiée ou requise en matière d'importance relative, et qu'il doit être utilisé par celles-ci.

Les modifications et les ajouts inclus dans cette mise à jour de la version v0.3 du cadre bêta, notamment les nouveaux projets de publications d'informations sur les relations de dépendance et les impacts sur la nature, sont conformes à ce principe. En plus des projets de publications d'informations sur les risques et les opportunités publiés précédemment, la version v0.3 du cadre bêta du TNFD fournit désormais un éventail complet de publications d'informations recommandées, afin de prendre en compte les préférences en termes de déclaration et les exigences de conformité des personnes chargées d'établir des rapports partout dans le monde.

Pour faciliter l'applicabilité et l'adoption des recommandations du TNFD en matière de publications d'informations au moment de leur lancement en septembre 2023 en vue de leur adoption par le marché, le Groupe de travail se penche sur un mécanisme visant à encourager l'application adaptable de ces recommandations. Cela permettra aux acteurs du marché de commencer à publier des informations dès le lancement de la version v1.0 du cadre et à accroître progressivement leur volonté de publication d'informations. Cette approche adaptable de l'adoption des publications d'informations recommandées procèdera probablement à une distinction entre les publications d'informations « fondamentales », qui constituent une base de référence de l'adoption du TNFD, et les recommandations en matière de publications d'informations supplémentaires qui représentent une publication d'information « améliorée ».

Ensemble, cette combinaison d'un éventail complet de recommandations en matière de publications d'informations et d'une approche d'application adaptable vise à garantir la pertinence et la convivialité du cadre pour les entreprises et les institutions financières du monde entier, sa prise en compte des différentes approches privilégiées ou requises concernant l'importance relative, ainsi que son désir d'accroître progressivement la volonté de publier des informations.

Le Groupe de travail est guidé par un principe de conception fondamental selon lequel le cadre du TNFD doit être applicable aux entreprises et aux institutions financières de différentes tailles, tous secteurs et juridictions confondus, peu importe leur approche privilégiée ou requise en matière d'importance relative, et qu'il doit être utilisé par celles-ci.

Comme indiqué dans les versions v0.1 et v0.2 du cadre bêta, le cadre du TNFD est conçu pour être applicable, répondant à la fois à la nouvelle base de référence mondiale en cours d'élaboration par l'ISSB, ainsi qu'aux approches des juridictions spécifiques et aux ambitions des préparateurs, qui peuvent souhaiter aller au-delà ces exigences.

L'approche LEAP de l'évaluation des risques et des opportunités

En se fondant sur les retours d'informations du marché et les mises à l'essai en cours de l'approche LEAP, la version v0.3 du cadre bêta définit une approche LEAP rationalisée, l'objectif ultime étant que les entreprises et les institutions financières soient en mesure d'intégrer LEAP dans leur système actuel de gestion des risques d'entreprise ou de portefeuille. Plus de 130 institutions procèdent déjà à une mise à l'essai pilote du cadre bêta, notamment l'approche LEAP, et 46 d'entre elles ont déjà fourni au TNFD des retours d'informations basés sur leur expérience.

En s'appuyant sur ces retours d'informations, l'approche LEAP mise à jour dans cette version v0.3 comporte quatre révisions majeures :

- **Portée de l'évaluation** : orientations sur la portée de l'évaluation, comportant des questions pour les entreprises afin de tenir compte de l'importance de cette portée avant de commencer l'analyse à l'aide des phases LEAP. Ces orientations ont à présent été clarifiées pour les entreprises, parallèlement aux orientations sur la portée précédemment publiées à destination des institutions financières (appelées LEAP-FI dans la version v0.2) ;
- **Phase « Évaluer »** : nouvelles orientations sur l'atténuation des impacts et les impacts positifs, ancrées dans une adaptation des cinq facteurs de changement de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), afin de permettre aux organisations d'identifier, d'évaluer et de gérer les impacts négatifs et positifs sur la nature.
- **Phase « Analyser »** :
 - **Consolidation des cinq éléments de la phase « Analyser » en quatre éléments**, en incorporant les opportunités parallèlement aux risques tout au long de la phase « Analyser » de LEAP et en éliminant le précédent élément autonome d'identification des opportunités de LEAP « A5 ».
 - **Nouveau projet d'orientations sur la phase « Analyser » de LEAP** pour l'évaluation des risques et opportunités liés à la nature ;
- **Mise à jour de la caractérisation de l'engagement des parties prenantes** : pour tenir compte de l'approche d'engagement et des exigences qui peuvent être requises de la part des détenteurs de droits, pour les distinguer des autres types de parties prenantes, le langage a été changé pour « partie prenante, notamment l'engagement des détenteurs de droits » (ce sera décrit plus en détail dans des orientations supplémentaires énoncées dans la version v0.4 qui sera publiée en mars 2023).

De plus, le Groupe de travail a publié :

- une étude de cas hypothétique dans le secteur de l'aquaculture qui couvre toutes les phases de LEAP.
- un nouveau catalogue d'outils, donnant un aperçu des outils que les organisations peuvent utiliser dans l'application de chaque phase de l'approche LEAP, est également désormais disponible sur la plateforme en ligne du cadre du TNFD.
- un registre des risques et des opportunités à utiliser par les organisations dans la phase « Analyser » de LEAP.

Figure 4 : L'approche révisée d'évaluation des risques et des opportunités (LEAP) du TNFD



L'approche des outils de mesure et des objectifs

Outils de mesure

Dans cette version v0.3 du cadre bêta, le Groupe de travail définit une approche de mesure requise pour la phase « Analyser » de LEAP (évaluation des risques et des opportunités) et fournit des exemples à titre indicatif d'outils de mesures pour toutes les catégories de risques et d'opportunités liés à la nature.

L'approche de mesure introduit deux types d'outils de mesure d'évaluation :

1. **Outils de mesure d'exposition**, en fonction des relations de dépendance et des impacts liés à la nature identifiés lors de la phase « Évaluer » de LEAP (évaluation des relations de dépendance et des impacts prioritaires) ; et
2. **Les outils de mesure de l'ampleur**, qui peuvent être utilisées pour évaluer les répercussions financières pour l'organisation des risques et opportunités liés à la nature. Les outils de mesure de l'ampleur doivent être utilisés dans le cadre des critères de hiérarchisation des risques et opportunités liés à la nature. Cela fournira un cadre à leurs décisions en matière de stratégie, de gestion des risques, de dotation en capital et de publication d'informations lors de la phase finale « Se préparer » de LEAP (se préparer à répondre et à rendre compte).

Objectifs

S'appuyant sur les considérations initiales énoncées dans la version v0.2, et conformément à l'engagement du Groupe de travail visant à s'inspirer des méthodes et des cadres de pratiques d'excellence déjà largement utilisés ou en cours de développement et de les intégrer, la version v0.3 comprend des orientations sur la fixation des objectifs en se fondant sur des méthodes élaborées par le réseau de cibles basé sur la science (SBTN).

Développé en collaboration avec le réseau SBTN, le « projet d'orientations supplémentaires sur les cibles basées sur la science à destination des entreprises » intègre l'approche en cinq étapes élaborée par le SBTN pour fixer des objectifs fondés sur la science en faveur de la nature. Le cadre bêta du TNFD donne un aperçu des orientations pertinentes du SBTN et des renvois aux documents du SBTN pour de plus amples informations. Les orientations du TNFD sur la fixation des objectifs seront mises à jour en collaboration avec le SBTN, à mesure qu'il publiera d'autres mises à jour de ses méthodes et orientations.

Lorsque les entreprises appliquant le cadre du TNFD fixent des objectifs en matière d'impacts sur la nature et mesurent les résultats par rapport à ces objectifs, le TNFD leur recommande de fixer des objectifs fondés sur la science en faveur de la nature conformément à ses orientations. Si les organisations choisissent de suivre une autre approche de fixation des objectifs, le TNFD recommande fortement que la fixation des objectifs observe les principes fondamentaux des objectifs fondés sur la science utilisés par le SBTN.

Orientations supplémentaires par secteur, domaine et biome

Pour aider les organisations à interpréter et à mettre en œuvre le cadre du TNFD, le Groupe de travail élabore des orientations supplémentaires par secteur et par biome. En plus du Projet d'orientations supplémentaires à destination des institutions financières publié dans la version v0.3, d'autres orientations sont actuellement en cours d'élaboration en collaboration avec des partenaires du savoir et avec la contribution d'experts du secteur concerné, d'autres experts scientifiques et de membres du Forum. Ces orientations supplémentaires actuellement en cours d'élaboration couvrent les secteurs suivants :

- agriculture et alimentation ;
- pêche et aquaculture ;
- exploitation forestière, papier et pâte à papier ;
- mines et métaux ;
- énergie (pétrole et gaz et énergie renouvelable) ; et
- forêts tropicales et autres biomes.

Le Groupe de travail publiera des orientations supplémentaires à des fins de commentaires dans le cadre de la version v0.4 et éventuellement en plusieurs tranches afin de donner aux acteurs du marché le temps d'examiner et de fournir des retours d'informations au Groupe de travail.

Le TNFD continuera d'élaborer des orientations supplémentaires sur la manière de mettre en œuvre l'approche LEAP et les recommandations en matière de publications d'informations du TNFD dans les secteurs et les biomes prioritaires, qui seront publiées à intervalles réguliers avant le lancement de la version v1.0 du cadre complet du TNFD en septembre 2023.

Approche des scénarios

À l'instar du TCFD, le TNFD reconnaît l'utilité de l'analyse de scénarios pour aider les organisations à naviguer dans un ensemble complexe d'incertitudes étroitement liées. L'analyse de scénarios permet aux organisations d'explorer les conséquences possibles du changement climatique et de la perte de milieux naturels, les manières dont les gouvernements, les marchés et la société pourraient réagir, ainsi que les conséquences de ces incertitudes sur la stratégie commerciale et la planification financière.

Parallèlement à la version v0.3 du cadre bêta, le Groupe de travail publie donc un document de réflexion sur l'approche d'analyse de scénarios proposée par le TNFD. Dans ce document de réflexion, le TNFD a présenté sa proposition d'approche d'utilisation et d'analyse de scénarios pour soutenir l'application du cadre du TNFD. Étant donné que le TNFD définit la nature comme incluant l'atmosphère et donc le système climatique, et s'appuie sur les pratiques actuelles du marché conformes au TCFD et l'utilisation macroprudentielle des scénarios climatiques, le TNFD œuvre à l'élaboration d'une approche d'analyse de scénarios qui intègre des considérations climatiques et des réflexions sur la nature.

Le Groupe de travail attend avec impatience les retours d'informations des acteurs du marché sur la proposition d'approche d'analyse de scénarios. Il procédera à une mise à l'essai pilote et publiera un projet d'orientations sur les scénarios dans la version bêta v0.4 en mars 2023.

Approche sur les dimensions sociétales de l'évaluation des risques liés à la nature et de la publication d'informations à ce sujet

Reconnaissant que les impacts et les relations de dépendance à la nature d'une organisation sont spécifiques au lieu et inextricablement liés à la société et aux communautés locales, le Groupe de travail examine également les dimensions sociétales de la gestion des risques liés à la nature et de la publication d'informations à ce sujet. S'appuyant sur les premières discussions et les retours d'informations des personnalités influentes des Peuples autochtones et communautés locales (IPLC), ainsi que sur les discussions avec diverses organisations de la société civile, le Groupe de travail a apporté plusieurs modifications et ajouts à l'approche LEAP et au projet de recommandations en matière de publication d'informations. Il a également publié un document de réflexion sur les « Dimensions sociétales de la gestion des risques liés à la nature et de la publication d'informations à ce sujet – Considérations relatives au cadre du TNFD ».

Ce document de réflexion décrit les retours d'informations reçus à ce jour et définit les dimensions sociétales importantes et interdépendantes pertinentes pour le cadre du TNFD. Le Groupe de travail attend avec impatience de nouvelles contributions sur ces dimensions alors qu'il continue à réfléchir à la manière de les intégrer dans le cadre du TNFD. Un projet d'orientations supplémentaires sur l'engagement auprès des parties prenantes, notamment les détenteurs de droits, est prévu pour le lancement de la version v0.4 en mars 2023.

Le Groupe de travail attend avec impatience de nouvelles contributions sur les dimensions sociétales de la gestion des risques liés à la nature et de la publication d'informations à ce sujet, alors qu'il continue d'évaluer la manière de les intégrer dans le cadre du TNFD.

Concepts fondamentaux et définitions

S'appuyant sur les améliorations et les ajouts décrits ci-dessus, ainsi que sur les retours d'informations des acteurs du marché, le TNFD a mis à jour et ajouté de nouveaux concepts, définitions et catégories. Ceux-ci sont désormais tous à jour dans la section « Comprendre la nature pour les acteurs du marché » de la plateforme en ligne du cadre du TNFD et ont été inclus dans un glossaire mis à jour.

Domaines prioritaires pour la poursuite de l'élaboration du cadre

Le TNFD continuera à développer le cadre bêta en s'appuyant sur les recherches et les consultations supplémentaires menées par le Groupe de travail, notamment sur les retours d'informations continus des acteurs du marché et les informations découlant de la mise à l'essai pilote. Le Groupe de travail vise à ce que la version v0.4 du cadre bêta publiée en mars 2023 soit une représentation complète et cohérente du cadre, afin de permettre aux acteurs du marché de fournir des retours d'informations avant la date limite et la conclusion de la mise à l'essai pilote le 1er juin 2023.

Les priorités absolues concernant les travaux du Groupe de travail lors de la prochaine phase de développement du cadre avant la publication de la version v0.4 sont les suivantes :

- Des orientations supplémentaires sur les outils de mesure et les objectifs, en particulier sur les outils de mesure des publications d'informations proposés par le Groupe de travail, ainsi que des détails supplémentaires sur les outils de mesure d'évaluation ;
- Des orientations supplémentaires sur la mesure des relations de dépendance, impacts, risques et opportunités dans toutes les chaînes d'approvisionnement (adaptation par le TNFD du concept de « portées » tiré du contexte d'élaboration de rapports sur le climat) ;
- D'autres orientations sur la fixation des objectifs élaborées avec le SBTN et d'autres parties prenantes ;
- Publication d'un projet d'orientations supplémentaires pour les secteurs et les biomes prioritaires des quatre domaines de la nature ;
- Projet d'orientations sur les scénarios, élaboré en collaboration avec divers partenaires du savoir, notamment le Réseau pour le verdissement du système financier (NGFS), et bénéficiant des retours d'informations sur le document de réflexion sur les scénarios publié dans le cadre de cette version v0.3 ;
- Projet d'orientations sur l'engagement des parties prenantes, notamment les détenteurs de droits, élaboré en tirant profit des retours d'informations sur le document de réflexion sur les considérations sociales publié dans le cadre de cette version v0.3 ; et
- Publication d'un ensemble de cas d'utilisation à titre indicatif, d'études de cas et d'exemples du cadre du TNFD, dans tous les secteurs non financiers et financiers, notamment des publications d'informations à titre d'exemple.

Engager – Co-crée le cadre du TNFD

Le TNFD invite les acteurs du marché et autres parties prenantes à :

- **Examiner et fournir des retours d'informations** : étudier la dernière version du cadre bêta sur la plateforme en ligne du TNFD et remplir le formulaire de retour d'information.
- **Mise à l'essai pilote du cadre** : les entreprises et les institutions financières désireuses d'explorer la manière dont le cadre du TNFD s'appliquerait dans leur contexte organisationnel peuvent procéder à une mise à l'essai pilote du cadre de manière indépendante et, dans certains cas, grâce aux efforts de collaboration de l'industrie. Le guide d'expérimentation du TNFD, publié parallèlement à la version v0.2 du cadre bêta, fournit des informations détaillées aux organisations intéressées par l'expérimentation de ce cadre.
- **Participer aux discussions relatives aux consultations** : en s'appuyant sur les retours d'informations fournis par les acteurs du marché, le TNFD organisera des discussions de groupe sur les principaux thèmes émergents, les domaines techniques du cadre ou par lieu géographique ou secteur, afin de dialoguer davantage avec les personnes ayant fourni des retours d'informations.

La période de consultation ouverte du TNFD se poursuivra jusqu'au 1er juin 2023. Bien que le TNFD accepte les retours d'informations de manière continue, les retours d'informations concernant chaque version itérative du cadre bêta seront évalués dans le respect du calendrier décrit ci-dessous. Tous les retours d'informations, quel que soit le moment où ils sont fournis, seront examinés et évalués avant la publication des recommandations complètes en septembre 2023.

Tableau : Calendrier des versions et dates limites pour les retours d'informations avant la publication de chaque version

Publication	Date de lancement	Date limite pour les retours sur cette version
v0.1	15 mars 2022	
v0.2	28 juin 2022	
v0.3	Novembre 2022	14 février 2023
v0.4	Mars 2023	1 juin 2023
v1.0 (version définitive)	Septembre 2023	

Encadré : Processus d'innovation ouverte du TNFD

Le TNFD continue de renforcer ses efforts de consultation et d'engagement pour recueillir les retours d'informations des acteurs du marché dans divers pays et secteurs, ainsi que de diverses parties prenantes et détenteurs de droits.

Mise à l'essai pilote

Environ 130 organisations sont actuellement en train de concevoir, de mettre en œuvre ou ont terminé une mise à l'essai pilote du cadre bêta du TNFD afin d'explorer son application dans leur contexte organisationnel. En plus des mises à l'essai pilotes indépendantes, les organisations effectuent des mises à l'essai pilotes par le biais des partenaires du programme pilote du TNFD : Agence Française de Développement (AFD), Global Canopy, FSD Africa, via l'African Natural Capital Finance Alliance (ANCA), le Conseil International des Mines et Métaux (ICMM), l'Initiative financière du programme des Nations unies pour l'environnement (IF-PNUE) et le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable (WBCSD).

Engagement auprès de la société civile, des Peuples autochtones et communautés locales

Pour s'assurer que la voix et les perspectives des organisations de la société civile et des Peuples autochtones et communautés locales (IPLC) soient intégrées dans la conception et le développement du cadre du TNFD, le TNFD s'associe à l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) pour dialoguer avec un large éventail de Peuples autochtones et communautés locales par le biais des réseaux et relations de l'UICN à travers le monde. Le TNFD se réunit tous les deux mois avec des personnalités influentes des Peuples autochtones et communautés locales (IPLC) et des organisations des cinq continents, ainsi qu'avec diverses organisations de la société civile pour recueillir des retours d'informations sur le cadre bêta.

Groupes consultatifs régionaux et nationaux

Pour accroître la sensibilisation et l'engagement sur les marchés ayant manifesté un intérêt particulièrement vif, des [groupes consultatifs du TNFD](#) ont été constitués au niveau national ou régional. La participation aux groupes consultatifs est ouverte à tous les membres institutionnels du Forum du TNFD de cette juridiction. Des groupes consultatifs sont désormais constitués en Australie et en Nouvelle-Zélande, au Brésil, en Colombie, en France, en Inde, au Japon, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Suisse. Les groupes consultatifs sont mis en place pour permettre de mieux faire connaître le cadre du TNFD en cours de développement et pour fournir une plateforme de dialogue national et régional sur son adoption future par les entreprises et les institutions financières.

Catalyseur de données liées à la nature

S'appuyant sur le [document de réflexion du TNFD sur les données et l'analyse](#) publié en mars 2022, le TNFD a créé le catalyseur de données liées à la nature en juillet 2022. Ce catalyseur de données réunit un éventail d'acteurs du marché actifs dans le paysage des données liées à la nature, notamment des fournisseurs de données liées à la nature. Le but du catalyseur de données consiste à combler les lacunes dans le paysage actuel des données liées à la nature, tout en identifiant et en encourageant également le développement de données, d'analyses et d'outils liés à la nature et l'accès à ceux-ci. Le but ultime est d'améliorer la facilité, la rapidité et l'échelle d'adoption du cadre du TNFD. Le catalyseur de données liées à la nature compte maintenant plus de 100 membres.





www.tnfd.global